
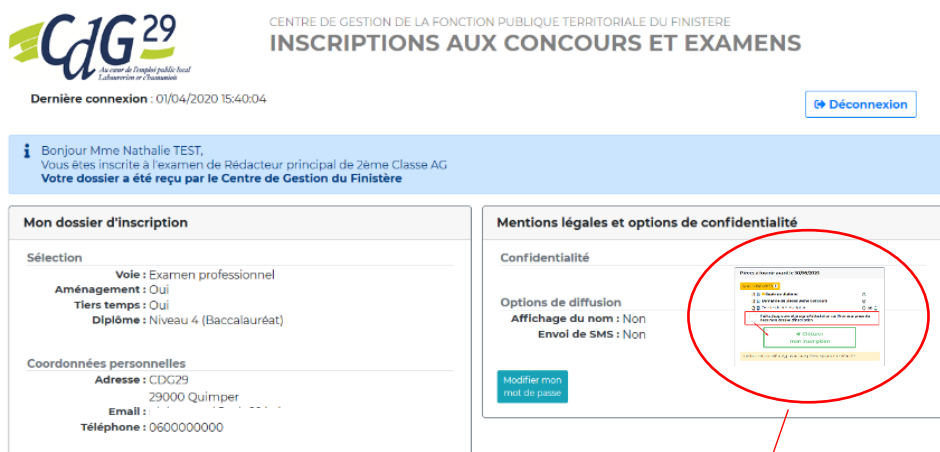


- 1- Se rendre sur **la plateforme de préinscription du CDG29**
- 2- Cliquer sur 
- 3- Renseigner votre identifiant, reçu lors de la pré-inscription, ainsi que le mot de passe choisi lors de votre pré-inscription.



- 4- Vous êtes sur votre espace de connexion sécurisée candidat :











- 5- Voici le bloc pour nous transmettre votre dossier d'inscription ainsi que les pièces administratives demandées :

Pièces à fournir avant le 04/06/2020

Avant le 04/06/2020 **1**

Avant le 04/06/2020 **3**

-  **Autres documents (certificat médical, attestation...)** 
-  **Dernier arrêté de situation** 
-  **Dossier de pré-inscription** 
-  **Etat des services** 

 **Clôturer
mon inscription**



La clôture de l'inscription n'est possible qu'après le dépôt de toutes les pièces demandées avant le 04/06/2020. Une fois le dossier clôturé, plus aucune pièce ne pourra être déposée.

- 6- Pour nous transmettre votre dossier d'inscription (format PDF seulement), veuillez cliquer sur la flèche :

 **Dossier de pré-inscription**



La fenêtre de téléchargement s'affiche :

Envoi de la pièce 'Dossier de pré-inscription' pour la pré-inscription ×

Format(s) autorisé(s) : PDF

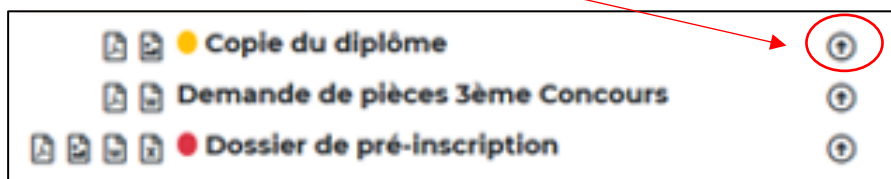
ATTENTION : Une fois votre dossier d'inscription envoyé, cet onglet disparaîtra. Il s'agit d'un envoi unique concernant le dossier d'inscription.

- 7- Une fois que vous aurez transmis votre dossier d'inscription, **et seulement si vous n'avez pas d'autres documents en attente à transmettre au service concours**, vous devez cocher la case ci-dessous pour valider puis clôturer votre inscription.

J'ai lu, j'approuve et je signe l'attestation sur l'honneur présente dans mon dossier d'inscription

- 8- Pour les pièces administratives (ex : état des services, dernier arrêté...), vous pouvez également les déposer jusqu'au 04 juin 2020, sur votre espace.

Pour cela, cliquez sur **la flèche** ci-dessous et allez chercher le document à transmettre



Une fois que vous aurez transmis l'ensemble des documents souhaités, vous pouvez cliquer sur l'onglet :

- 9- Le service concours déposera ensuite un accusé de réception sur votre espace de connexion sécurisée candidat.
L'instruction des dossiers d'inscription se fera seulement après les épreuves écrites et orales de l'examen professionnel.

IMPORTANT - SUIVI DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :

Il conviendra de revenir sur votre « accès sécurisé » les jours ouvrables suivants, afin de vous assurer que votre dépôt s'est bien déroulé.

En effet, tant que votre dossier n'est pas déposé et /ou transféré par le service concours la mention suivante sera indiquée sur votre accès sécurisé « *Votre pré-inscription a été enregistrée le xxx à xx, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier* ».

Dès que votre dossier effectivement déposé aura été importé dans le logiciel par le service concours, la mention suivante sera indiquée sur votre accès sécurisé « ***votre dossier a été reçu par le Centre de Gestion*** ». Si cette mention n'apparaît pas, dans les 15 jours ouvrés suivants votre dépôt, veuillez contacter le service concours à concours@cdg29.bzh avant le 4 juin 2020.

Le service concours-examens communique régulièrement sur l'actualité des concours et examens (dates des épreuves, résultats d'admissibilité et d'admission, report d'épreuves...) directement sur [la plateforme de pré-inscription](#).

Les documents personnalisés et relatifs aux candidats (convocations, notification de résultats...) seront transmis sur l'espace de connexion sécurisée du candidat.

Merci de vous connecter régulièrement.

LE SERVICE CONCOURS-EXAMENS DU CDG 29